

Envoyé en préfecture le 19/05/2020

Reçu en préfecture le 19/05/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 045-200067676-20200518-A2020\_186-AR



## COMMUNAUTE DE COMMUNES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS

ARRETE ENGAGEANT UNE PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU P.L.U. DE LORRIS

### ARRÊTE n° 186-2020 du 18-05-2020

Engageant la modification simplifiée du PLU de la Commune de LORRIS

Le Président,

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de l'Urbanisme et notamment les articles L153-45 à L153-48 ;

**Vu** les délibérations du Conseil Municipal de Lorris en date du 14 mai 2009 et du 6 octobre 2016 approuvant respectivement le Plan Local d'Urbanisme et sa modification simplifiée.

### ARRÊTE

#### **Article 1er**

Il sera procédé à une modification simplifiée du PLU de la commune de LORRIS.

#### **Article 2**

Le projet porte sur la modification du règlement du secteur « UBh » dédié à des activités de restauration et de tourisme » afin de le mettre en cohérence avec le projet d'hébergement touristique prévu sur le site de la ferme de Lorris.

Fait à Bellegarde, le 18 mai 2020

Albert FEVRIER  
Président